

RC Véhicules automoteurs – Bonus High5

Nous calculons le degré en tenant compte des données suivantes:

1. Nous recevons les "attestations de sinistralité" du preneur d'assurance et des conducteurs habituels. Celles-ci indiquent le nombre de sinistres que chacun a eu au cours des 5 dernières années. Si quelqu'un a un permis de conduire depuis moins de 5 ans, nous remontons aussi loin que nous le pouvons.
2. Ensuite, nous examinons depuis combien de temps chacun a un permis de conduire de catégorie B ou de catégorie plus élevée.

Nous calculons le degré sur la base de ces données et du tableau ci-dessous. Vous pouvez lire ce degré dans le tableau 1 en combinant le nombre d'années de permis de conduire et le nombre de sinistres en tort au cours des 5 dernières années. Nous mentionnons ce degré ou le degré bonus-malus aux Conditions Particulières. Le preneur d'assurance ou les conducteurs habituels ne possèdent pas "d'attestations de sinistralité"? Dans ce cas, nous appliquons le degré 11 tant en usage limité qu'en usage professionnel.

Nombre d'années de permis de conduire	Nombre de sinistres en tort des 5 dernières années	
	0	1
Degré		
< 1	11	16
1	10	15
2	9	14
3	8	13
4	7	12
5	6	11
6	5	10
7	4	9
8	3	8
9	2	7
10	1	6
11	0	5
12	-1	4
13	-2	3
14	-2	2
15	-2	1
16	-2	0
17	-2	0
18	-2	0
19	-2	0
20	-2	0
21	-2	0
≥ 22	-2	0

Vous avez eu plus de 1 sinistre en tort au cours des 5 dernières années? Ou il n'y a pas de conducteur habituel? Dans ce cas, nous décidons du degré que nous attribuons au preneur d'assurance. Veuillez prendre contact avec nous à ce sujet.

Le preneur d'assurance ne vous a pas fourni toutes les "attestations de sinistralité" ou celles-ci contiennent d'autres informations que celles que nous avons utilisées pour déterminer le degré? Ou le preneur d'assurance ou les conducteurs habituels ne nous ont pas communiqué les sinistres d'avant le début de cette assurance, pour lesquels les dommages causés à autrui n'ont été payés qu'après le début de cette assurance? Et pour cela nous n'avons pas déterminé ou modifié correctement le degré? Dans ce cas, nous adaptons la police au degré correct selon le tableau ci-dessus. Cela amène une différence de prime? Dans ce cas, nous remboursons le surplus au preneur d'assurance ou nous réclamons le déficit auprès du preneur d'assurance.

Ce document est exclusivement destiné à des intermédiaires d'assurances professionnels. Il est interdit de diffuser ce document (ou une partie de ce document) à des prospects ou des clients non professionnels, de manière électronique ou autre. Si votre client a une plainte, vous êtes, en tant qu'intermédiaire, le premier interlocuteur.